

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE - ANTAGENE

Version du 21 Janvier 2025

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) sont conclues entre:
- d'une part, la société ANTAGENE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon – France, sous le numéro 441 545 258, ci-après dénommée «ANTAGENE»,

- et d'autre part, toute personne physique ou morale, propriétaire d'un animal pour lequel elle souhaite effectuer une analyse génétique auprès du laboratoire ANTAGENE, ci-après dénommée «le client».

Ces CGV concernent l'ensemble des prestations proposées par ANTAGENE dans le domaine des analyses génétiques.

Les présentes CGV sont régies par le droit français. Seule la version en langue française aura valeur contractuelle.

Objet

Les présentes CGV visent à définir les relations contractuelles entre ANTAGENE et le client, ainsi que les conditions applicables à tout achat effectué. L'achat d'une analyse génétique implique une acceptation sans réserve par le client des présentes CGV, qui prévaudront sur toute autre condition, générale ou particulière, non expressément agréée par ANTAGENE. ANTAGENE se réserve le droit de pouvoir modifier ses CGV à tout moment. Dans ce cas, les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de la commande par le client.

La version des Conditions Générales de Vente en vigueur est disponible sur le site internet d'ANTAGENE.

Toute demande d'analyse reçue par ANTAGENE, effectuée par le client ou par son mandataire, fait office de contrat entre ANTAGENE et son client.

Transport

Le transport des échantillons à analyser est réalisé sous l'entière responsabilité du client ou de son mandataire. La prise en charge par ANTAGENE commence à la réception des échantillons dans ses locaux.

Caractéristiques des services proposés

Les prestations proposées sont celles qui figurent sur la liste des tarifs publiée sur le site Internet d'ANTAGENE. Toute demande d'analyse doit être faite avec le kit de prélèvement fourni par le laboratoire ANTAGENE à la commande (matériel de prélèvement et certificat de prélèvement).

Prélèvement

Tout échantillon réceptionné par le laboratoire ANTAGENE doit impérativement répondre aux caractéristiques suivantes :

- Frottis Buccal : écouvillon coupé à ras de la brosse, conservé dans un tube étanche numéroté, rempli d'éthanol.

- Prélèvement Sanguin : un minimum de 1ml de sang sur tube EDTA (nom de l'animal ou n° de puce reporté sur le tube)

- Tissu : conserver le tissu dans un tube étanche, rempli d'éthanol, (nom de l'animal ou n° de puce reporté sur le tube). **Pas de formol.**

Tout échantillon doit parvenir à ANTAGENE dans les 15 jours suivant l'acte de prélèvement.

Authentification

Afin qu'un résultat soit reconnu officiellement, il faut que le prélèvement réalisé sur un animal identifié (puce ou tatouage) ait été authentifié par un vétérinaire. Par l'application de la date de prélèvement, de son n° d'ordre, de sa signature et de son tampon, le vétérinaire certifie qu'il a vérifié le sexe, contrôlé l'identification et prélevé l'animal, placé le prélèvement dans un tube identifié (n° ANTAGENE ou nom de l'animal) et vérifié que ces données sont correctement reportées sur le certificat de prélèvement. Après réception du prélèvement et du certificat de prélèvement, aucune modification de ces données ne sera acceptée. En cas d'erreur, un nouveau prélèvement doit être réalisé à la charge du vétérinaire préleveur.

Non conformité

Tout prélèvement non conforme aux exigences citées ci-dessus pourra être refusé par le laboratoire ANTAGENE. Il sera demandé au client de fournir un nouveau prélèvement conforme aux exigences ci-dessus. ANTAGENE se réserve le droit de détruire les échantillons non conformes.

Contrôle qualité

ANTAGENE choisit les techniques et les contrôles qualité les mieux adaptés pour chaque analyse afin de garantir la fiabilité des résultats.

Un prélèvement conforme peut ne pas être de quantité ou de qualité suffisante pour passer les contrôles qualité du laboratoire. Il pourra alors être demandé au client de fournir un nouveau prélèvement.

Tarifs

Les prix indiqués sur la liste des tarifs sont en euro TTC. Ils tiennent compte de la TVA applicable au jour de la facturation. ANTAGENE se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, étant toutefois entendu que le prix figurant sur la liste des tarifs publiée sur le site internet d'ANTAGENE le jour de la commande sera le seul applicable. Tout changement du taux de TVA pourra être répercuté sur le prix des analyses. Tout éleveur professionnel peut bénéficier d'un tarif spécifique à condition qu'il dispose d'un n° SIRET et d'un code APE correspondant à l'élevage d'animaux de compagnie.

Modification de commande ou rétractation

Toute modification de commande doit faire l'objet d'une nouvelle commande écrite. Toute demande d'annulation doit être faite par écrit. Toute demande d'analyse ayant bénéficié d'un traitement administratif est due, même si aucun résultat ne sera fourni au client.

Modalités de paiement

Le règlement des analyses génétiques est exigible à la réception du dossier (certificat de prélèvement complété accompagné du prélèvement). En absence de règlement, aucun résultat ne pourra être délivré au client.

Une facture faisant ressortir la TVA sera adressée au client par email. La facture est également téléchargeable sur le compte personnel sécurisé du client sur le site internet d'ANTAGENE. L'envoi de la facture par courrier postal se fera uniquement à la demande du client.

Le règlement s'effectue à réception de la facture. Aucun escompte n'est accordé en cas de paiement anticipé. En cas de retard de paiement seront facturées une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement et des pénalités de retard égales à 3 fois le taux de l'intérêt légal en France.

Délais

Les délais fournis par ANTAGENE sont donnés à titre indicatif et sont respectés pour 95% des commandes effectuées. Le dépassement de ces délais ne peut donner lieu à aucun dédommagement, ni annulation de la commande en cours.

Résultats et rapports d'analyses

Pour chaque analyse génétique réalisée, ANTAGENE remet un rapport de résultats au propriétaire de l'animal testé ainsi qu'au vétérinaire préleveur et/ou prescripteur. Les résultats sont transmis par email, ce qui suppose que le client et le vétérinaire aient fourni une adresse électronique valide. Les résultats sont également téléchargeables sur le compte personnel sécurisé du client et du vétérinaire. L'envoi de résultats par courrier postal se fera uniquement à la demande du client.

ANTAGENE ne reconnaît aucune reproduction partielle de rapport de résultat. ANTAGENE ne reconnaît que les reproductions intégrales des rapports d'analyses, fidèles et en tous points conformes à l'original conservé dans ses bases de données.

Cession de l'animal

Sur présentation d'une attestation de propriété d'un animal (carte ICAD), l'animal sera rattaché à son nouveau propriétaire, qui aura alors, tout comme le vétérinaire préleveur, accès aux résultats antérieurs de l'animal. L'ancien propriétaire perdra alors l'accès aux données concernant cet animal sur son compte client ANTAGENE.

Confidentialité

ANTAGENE ne communique pas de renseignements concernant les échantillons reçus ou les résultats des analyses effectuées à des tiers sans demande du client. Dans le cas où les analyses génétiques sont payées par un tiers, les résultats sont transmis uniquement au client propriétaire de l'animal et en aucun cas au tiers payeur.

Les résultats peuvent être transmis à des structures et/ou organismes et/ou des tiers, à condition que le client ait préalablement donné son accord. Tout accord donné par le client est définitif.

Afin de garantir la confidentialité, aucun résultat ne peut être donné par téléphone à la demande du client.

Réclamation

Pour toute réclamation portée à la connaissance d'ANTAGENE par courrier, téléphone ou par email, ANTAGENE s'engage à la traiter dans les meilleurs délais et à tenir le client informé de son traitement. Toute réclamation doit être émise sous un délai maximum de 60 jours après réception du prélèvement par le laboratoire.

Responsabilité

ANTAGENE est responsable des échantillons durant 60 jours à partir de la réception du prélèvement dans les locaux d'ANTAGENE.

La responsabilité financière d'ANTAGENE est limitée au montant de l'analyse génétique en cause, et ne peut excéder le prix facturé au titre de la commande à l'occasion de laquelle sont intervenus les dommages. ANTAGENE dégage toute responsabilité des usages illégaux qui pourraient être faits des documents qu'il émet.

Données à caractère personnel

Conformément à la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés du 6 janvier 1978, les informations à caractère nominatif relatives aux clients font l'objet d'un traitement automatisé.

Les clients disposent d'un droit d'accès et de rectification des données les concernant, conformément à la Réglementation Générale sur la Protection des Données (RGPD). La charte de protection des données est disponible sur le site internet d'ANTAGENE.

ANTAGENE se réserve le droit de collecter des informations sur les clients, y compris en utilisant des cookies.

Stockage par ANTAGENE

Prélèvement

Les échantillons réceptionnés ne pourront être restitués, sauf convention contraire. Ils seront conservés durant 60 jours à compter de leur réception dans les locaux. Au-delà de ce délai, les échantillons seront détruits.

ADN

ANTAGENE stocke l'ADN extrait à partir des prélèvements et se réserve le droit de l'utiliser à des fins de recherche. A la demande du client, de nouvelles analyses génétiques peuvent être réalisées sur les ADN conservés; ces analyses ne seront réalisables que si la qualité et la quantité d'ADN conservé permettent de passer les contrôles qualité.

Résultats

Les résultats d'analyses et les factures sont archivés durant 10 ans.

ANTAGENE - 6 allée du Levant, CS60001- 69890 La Tour de Salvagny – FRANCE
+33(0)4 37 49 90 03 – contact@antagene.com - www.antagene.com